
Utilisation de la langue naturelle pour l'interrogation de documents structurés

Xavier Tannier — Jean-Jacques Girardot — Mihaela Mathieu

École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne
158 Cours Fauriel
F-42023 Saint-Etienne, FRANCE
tannier, girardot, mathieu@emse.fr

RÉSUMÉ. Le langage de requête est l'indispensable interface entre l'utilisateur et l'outil de recherche. Simplifié au maximum dans les cas où les moteurs indexent essentiellement des documents plats, il devient fort complexe lorsqu'il s'adresse à des documents structurés et qu'il s'agit de définir des contraintes portant à la fois sur la structure et le contenu. L'approche ici décrite propose d'utiliser la langue naturelle comme interface pour exprimer de telles requêtes. L'article décrit dans un premier temps les différentes phases qui permettent de transformer (dans un cadre de recherche d'information) la requête en langage naturel en une représentation sémantique indépendante du contexte. Des règles de simplification adaptées à la structure et au domaine du corpus sont ensuite appliquées, permettant d'obtenir une forme finale, adaptée à une conversion vers un langage de requête formel. L'article décrit enfin les expérimentations effectuées et tire les premières conclusions sur divers aspects de cette approche.

ABSTRACT. A query language is a necessary interface between the user and the search engine. Extremely simplified in the case of a retrieval performed on flat documents, this language becomes more complex when dealing with structured documents. Indeed we need then to specify constraints on both content and structure. In our approach we propose to use natural language as an interface to express such requests.

This paper describes first the different steps that we perform in order to transform (in an information retrieval framework) the natural language request into a context-free semantic representation. Some structure- and domain-specific rules are then applied, in order to obtain a final form, adapted to a conversion into a formal query language. Finally we describe our first experimentations and discuss different aspects of our approach.

MOTS-CLÉS: Documents structurés, XML, traitement du langage naturel, recherche d'information
KEYWORDS: Structured documents, XML, natural language processing, information retrieval.

1. Introduction

Les outils de recherche d'information disponibles sur le Web mettent potentiellement à la disposition de n'importe quel individu du globe une très large portion de l'ensemble des documents accessibles au travers de l'Internet. Ces outils travaillent essentiellement en mode plat, c'est-à-dire qu'ils indexent soit des documents purement textuels, soit des documents structurés dans lesquels ils ne s'intéressent qu'au contenu, et non à la structure. Les langages de requête proposés aux utilisateurs ne permettent pas de faire référence à l'aspect structurel de ces documents : dans la quasi totalité des cas, une requête consiste en une liste de quelques mots-clés.

L'émergence récente d'un standard pour la représentation de données structurées, XML (eXtended Markup Language [W3Ca]), avec la possibilité de créer une infinité de structures au moyen des DTD (Document Type Definition) ou des Schémas XML, constitue une donnée nouvelle dans ce paysage. Les documents XML, au travers d'étiquettes (balises), offrent aux informations une structure arborescente riche. XML permet aussi bien de traiter des données très structurées, à l'image de celles que l'on représente dans des bases de données relationnelles (et conçues pour être lues par des machines), que des textes beaucoup moins formellement structurés, tels que les articles scientifiques ou même les œuvres de la littérature romanesque. Dans le cas de la recherche d'information, les mots utilisés peuvent ainsi acquérir des sémantiques différentes en fonction des structures qui les contiennent.

Pour prendre en compte ces différents usages, deux approches différentes ont été imaginées : une approche orientée *bases de données* d'une part, plus adaptée pour sélectionner des données à fournir à des applications (comme XQL [ROB], XML-QL, XML-GL [CER 99], Quilt [CHA 00] et surtout XQuery [W3Cc]); une approche orientée *recherche d'information* d'autre part ([WOL 00, FUH 01, THE 02, SCH 02]). Des approches "hybrides" ont été envisagées [GRA 02, SAU 04]. Dans tous les cas, une recherche concernant la structure ne s'affranchit pas d'un langage de requête. La complexité inhérente de ce langage ainsi que la nécessité de connaître parfaitement la structure du document (sa DTD) le place de fait hors de portée de la quasi-totalité des utilisateurs potentiels.

Dans le cadre d'un projet de recherche, dont la finalité consiste à mettre à la disposition de chercheurs en cognitive, au travers du Web, un corpus de transcriptions de Français parlé en interaction (conversations orales), il nous est apparu que les besoins d'interrogation des chercheurs étaient clairs, et pouvaient s'exprimer sans ambiguïté dans la conversation courante. En revanche, la "traduction" de ces requêtes en un langage structuré est très lourde, voire impossible. De plus, il n'est guère envisageable de demander à ces chercheurs d'acquérir la maîtrise de langages de requête complexes tels que XQuery.

L'approche choisie consiste à permettre l'utilisation de la langue naturelle, quelque peu restreinte, pour l'expression des requêtes. Cette décision repose sur une analyse des spécificités des requêtes, qui font référence à des aspects structurels des documents, et à des phénomènes (ou combinaisons de phénomènes) que les chercheurs

désirent retrouver. Cette combinaison de contraintes sur les contenus et la structure des documents est une des caractéristiques fondamentales qui permettent une mise en œuvre réaliste du processus proposé.

2. Langue naturelle et recherche d'information

L'idée de l'application des techniques de traitement automatique de la langue naturelle (TAL) au domaine de la recherche d'information n'est pas nouvelle (voir par exemple [FEL 99, SME 99, ARA 00, JAC 00, SPA 99] pour des discussions sur ce sujet). Elle a été particulièrement étudiée dans le cadre des documents textuels, l'idée étant qu'une "compréhension" de la sémantique de la requête et de celles des textes à interroger devrait apporter des améliorations significatives dans ce cadre. Bien que les résultats obtenus n'aient pas été jusqu'alors à la hauteur des espérances [STR 99b, SPA 99], il nous semble légitime d'envisager l'utilisation de la langue naturelle (LN) pour l'expression de requêtes portant sur des documents structurés. En effet :

- Il est possible, dans le cas d'une requête en LN portant à la fois sur la structure et le contenu, de séparer ces deux types de contraintes, et de les aborder au moyen des techniques les plus appropriées ; dans le cas spécifique de l'application évoquée antérieurement, il n'y a pas vraiment de travail de compréhension de la sémantique du document à effectuer, mais juste une recherche de termes, dans la mesure où des précisions fortes sur certains aspects de la sémantique sont apportées par la structure.

- les bénéfices attendus sont bien plus significatifs que pour la RI traditionnelle, si l'on estime que n'importe quel utilisateur pourrait dès lors poser une requête relativement précise au moyen du langage naturel, requête qu'il ne saurait exprimer dans un langage formel structuré ; en effet il ignore en général à la fois ce langage et les DTD des documents interrogés.

3. Description de notre approche

Notre but est de générer une requête en langage formel à partir d'une requête descriptive écrite en langue naturelle. Pour réaliser l'analyse de telles requêtes, les étapes suivantes ont été réalisées :

- une analyse morpho-syntaxique (3.1) ;
- une analyse syntaxique et sémantique de la requête (3.2) ;
- une application des règles spécifiques (3.3) :
 - une reconnaissance de quelques constructions typiques de requête (ex. : *Rechercher + objet*) ou du corpus (ex. : "un article écrit par [...]") fait référence à une balise *auteur* si elle existe) ;
 - une distinction entre les éléments sémantiques qui seront projetés sur la structure et, respectivement, sur le contenu ;

- un traitement des relations reconnues à l'étape précédente (3.4);
- la construction de la requête en langage formel d'interrogation (3.5).

3.1. Analyse morpho-syntaxique

L'analyse morpho-syntaxique est le processus visant à marquer les mots d'un texte avec leur catégorie grammaticale (nom, verbe, adjectif...), connaissance indispensable à l'analyse linguistique du texte. Nous avons utilisé l'outil TreeTagger [SCH 94] qui effectue cette tâche pour de nombreuses langues dont le Français. L'exemple 1 propose une requête avec l'étiquetage morpho-syntaxique de chacun de ses mot (*Trouver* est un verbe à l'infinitif, *d'* et *de* des prépositions, *qui* un pronom relatif) :

(1) *Trouver les titres d' articles qui parlent de sémantique.*
 V(INF) DET NOM PRP NOM PRO_REL V(PRES) PRP NOM

3.2. Analyses syntaxique et sémantique

L'analyse syntaxique s'opère par la mise en place d'un ensemble de règles décrivant les constructions grammaticales les plus courantes dans les requêtes et les questions. Nous avons choisi d'utiliser des règles *hors-contexte* : elles définissent quelle séquence d'éléments (sur la partie droite) est nécessaire pour obtenir un seul nouvel élément (sur la partie gauche). La figure 1 liste à titre d'exemple les règles qui sont déclenchées lors de l'analyse de la requête (1).

$GN \rightarrow DET\ NOM$	$PROP_REL \rightarrow PRO_REL\ GV$
$GN \rightarrow GN\ PREP\ GN$	$GV \rightarrow V\ PREP\ ?\ GN$
$GN \rightarrow GN\ PROP_REL$	$P \rightarrow V(IMP)\ GN$

Figure 1. Exemple de règles hors contexte, avec P = phrase, GN = groupe nominal, $PROP_REL$ = proposition relative, GV = groupe verbal. Le point d'interrogation "?" signifie que l'élément est optionnel.

Une application récursive de ces règles aboutit à un *arbre syntaxique*, représenté à la figure 2. Notons qu'avec cet ensemble de règles deux constructions différentes sont possibles : la proposition relative peut être attachée au nom "article" (comme indiqué dans la figure) mais aussi au nom "titre". En pratique les deux arbres sont explorés.

Cette opération nous donne une structure syntaxique, mais nous avons besoin d'un peu de sémantique pour avoir une idée des relations qui existent entre les mots. Dans ce but, nous utilisons une implémentation très simple de la Théorie de Représentation du Discours (DRT) [KAM 93] (pour une description plus accessible voir [BLA 99], volume II). Dans la DRT la représentation sémantique du discours est décrite par une "boîte" à deux étages appelée "Structure de Représentation de Discours" (DRS).

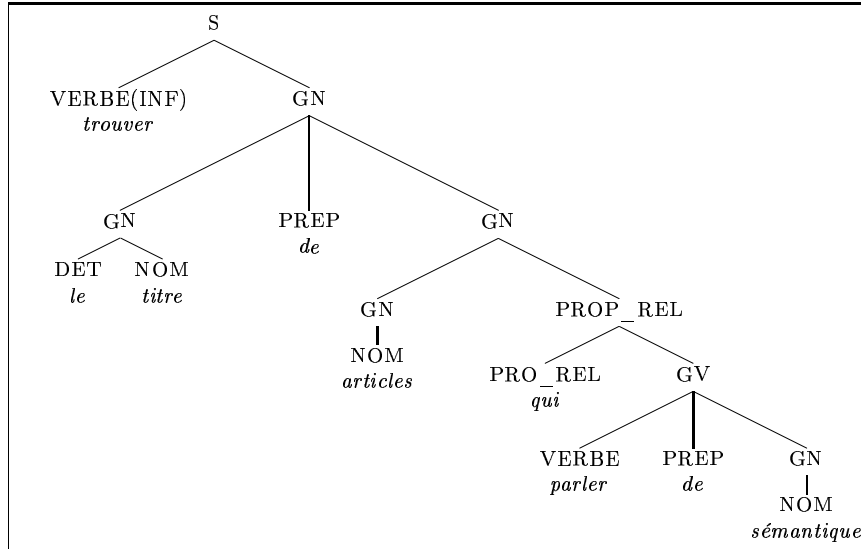


Figure 2. Arbre syntaxique de la phrase (1), obtenu avec les règles de la figure 1.

L'étage supérieur donne les référents, qui sont les éléments introduits par le discours ; le niveau inférieur représente les conditions concernant les référents.

La figure 3 montre un exemple typique de DRS.

<i>e x y z</i>
<i>Napoléon(x)</i>
<i>bataille(y)</i>
<i>Austerlitz(z)</i>
<i>evt(e, gagner)</i>
<i>agent(e, x)</i>
<i>objet(e, y)</i>
<i>lieu(y, z)</i>

Figure 3. Représentation sémantique en DRT de la phrase : “Napoléon gagne la bataille d’Austerlitz”.

Dans cet exemple, les termes “Napoléon”, “Austerlitz”, “bataille” et le verbe “gagner” (événement *e*) sont des référents du discours, représentés par des lettres à l'étage supérieur et décrits par des prédicats logiques au-dessous. Les autres condi-

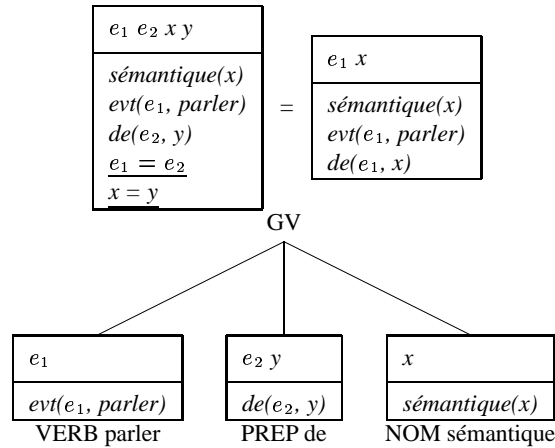


Figure 4. Etapes de la construction de DRS pour le groupe verbal “parler de sémantique”.

tions donnent enfin l’agent et l’objet de l’événement (respectivement “Napoléon” et “bataille” pour l’événement “gagner”) ainsi que le lieu de la bataille.

Pour générer automatiquement une DRS représentant une phrase complète, nous attribuons une DRS de base à chaque mot, en fonction de sa catégorie grammaticale. Les règles syntaxiques sont ensuite enrichies par des actions sémantiques. La figure 4 montre comment la règle suivante :

$$GV \rightarrow VERB \text{ PREP } ? GN,$$

s’applique à des DRS unitaires, ainsi que les actions sémantiques associées : $e_1 = e_2$ et $x = y$.

Nous manquons de place pour fournir l’arbre sémantique complet obtenu pour cet exemple. La figure 5 donne la DRS finale. A noter qu’un référent a été ajouté, car il est implicite dans la phrase : l’*interlocuteur* qui donne un ordre quand on utilise un verbe au mode impératif ou infinitif (ici, “trouver ...”).

N.B. : L’ensemble de règles syntaxiques et sémantiques que nous utilisons comporte quelque 50 règles et évidemment nous n’allons pas l’expliciter ici entièrement. L’accent a été mis sur les groupes nominaux qui sont souvent beaucoup plus riches en sens que les groupes verbaux (au moins en termes de recherche d’information). Les propositions relatives, les constructions prépositionnelles sont aussi très importantes parce qu’elles marquent la structure de la requête, ce que nous ne voulons pas perdre. Pour les requêtes complexes une analyse complète est souvent impossible. Dans ce cas, seuls les groupes nominaux sont analysés et les verbes sont ignorés.

$x\ y\ z\ s\ e_1\ e_2$
$evt(e_1, trouver)$
$evt(e_2, parler)$
$titre(x)$
$article(y)$
$sémantique(z)$
$interlocuteur(s)$
$agent(e_1, s)$
$objet(e_1, x)$
$de(x, y)$
$agent(e_2, y)$
$de(e_2, z)$

Figure 5. DRS pour la phrase (1)

La DRS que nous obtenons ne peut pas encore être utilisée pour une requête formelle. Nous appliquons quelques règles spécifiques à la recherche d'information.

3.3. Règles spécifiques

La construction sémantique peut être réduite en prenant en compte quelques cas particuliers, parmi lesquels :

1) Les **verbes de requête** tels que “*vouloir*”, “*trouver*”... Un dictionnaire décrivant la sémantique entre ces verbes et les termes qui leur sont associés nous permet de reconnaître l'élément concerné, qui devra être sélectionné à la fin du processus comme bonne réponse à la requête :

(2) Je **veux** un article. (cf. figure 6a)

Ici nous savons que le verbe “*vouloir*” signifie que son objet (“*article*”) doit être sélectionné et cette nouvelle information est représentée par un référent encadré. Le verbe lui-même ainsi que son agent (ici le *locuteur*, ou “*je*”) sont éliminés.

2) Les **verbes descriptifs**, tels que “*parler de*”, “*concerner*”... Un autre dictionnaire contient l'information nous permettant d'ajouter une nouvelle relation, que nous nommons *about*. Le verbe est également supprimé dans ce cas.

(3) un article qui **parle de** sémantique. (cf. figure 6b)

3) Les **verbes de relation topologique** comme “*contenir*”, “*inclure*”... Si un tel verbe a un agent et un objet, une relation appropriée est construite entre ces deux éléments et le verbe est enlevé :

(4) une section qui **contient** une figure... (cf. figure 6c)

4) Quelques **règles sémantiques** spécifiques au corpus doivent être rajoutées afin de reconnaître certaines constructions linguistiques précises :

(5) Un document **écrit par** Untel.

En supposant qu'existe dans notre corpus une balise *auteur*, une règle *ad hoc* impose la transformation de la figure 6d.

N.B. : Dans cet exemple il ne s'agit plus de règles à caractère *linguistique*, mais de transformations nécessaires dans le cadre de la recherche d'information. Dans ce dernier exemple les deux prédicats *contient* n'ont pas une réelle signification linguistique, mais expriment une contrainte structurelle dans le document XML.

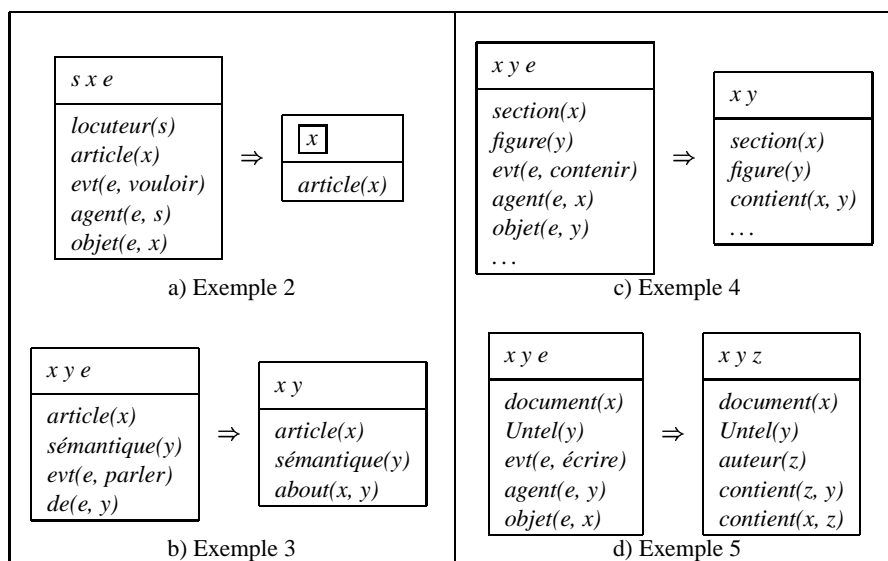
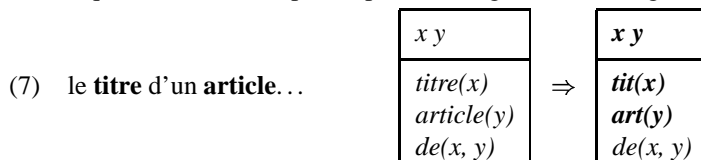


Figure 6. Représentation sémantique des exemples 2, 3, 4 et 5

5) Les **mots entre guillemets** sont considérés comme une expression non-séparable et sont groupés ensemble en une seule variable.

(6) Nous cherchons la répétition “non non non” à proximité de “ah oui !”.

6) Et surtout, **un terme reconnu comme une étiquette de DTD (ou synonyme)** est marqué comme tel (ici par un prédicat en gras, avec *tit* signifiant “titre”).



Un dictionnaire de synonymes est utilisé. Ce dictionnaire est spécifique au corpus et n'est pas destiné à une utilisation générique. En effet les noms des balises sont rarement de vrais mots, mais plutôt des abréviations (*ts* pour *titre de section*, *par* pour *paragraphe*, etc.).

La figure 7 montre une application de quelques-unes des règles spécifiques à notre exemple de DRS. Rappelons la requête initiale :

(1) *Trouver les titres d'articles qui parlent de sémantique.*

Nous supposons que notre dictionnaire nous indique que les mots “*titre*” et “*article*” désignent les balises *tit* and *art*.

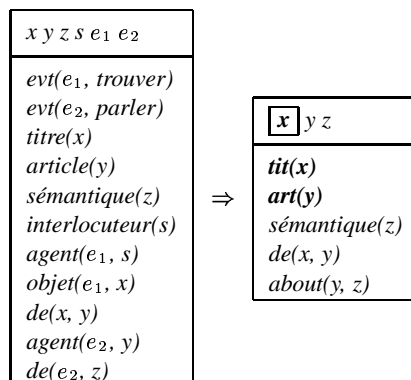


Figure 7. DRS de la phrase (1) avant et après l'application des règles spécifiques. Le référent x est sélectionné (règle 1), l'article y traite de “sémantique” (relation about, règle 2) et les termes “article” et “titre” sont reconnus comme identificateurs de balises art et tit (règle 6).

Dans cette nouvelle DRS nous pouvons distinguer clairement un *nom de balise*, qui est attaché à la structure du document (en gras), et un *terme*, comme “sémantique”, qui est supposé faire partie du contexte textuel du document.

3.4. Analyse structurelle

A cette phase de l'analyse, il existe encore des relations entre référents qui n'ont pas été traitées par une règle spécifique (ex. : $de(x, y)$ dans la figure 7). Ces relations ont pour l'utilisateur des sémantiques particulières, que le système ne peut connaître. Soit $R(x, y)$ une relation binaire entre les référents x et y . Afin de prendre en compte aussi bien les relations “connues” (par exemple les relations d'ordre temporel comme “avant”...) que les autres, nous appliquons les heuristiques suivantes :

1) x et y font référence à des balises XML (des éléments structurels) :

a) si la relation R est connue, aucune action n'est effectuée.

(8) Un **paragraphe** après une **figure**. (cf. figure 8a).

b) sinon, le fait qu'il existe une relation représente en soi une information ; la DTD nous permet de trouver de quelle relation il peut s'agir : ainsi dans notre exemple il est possible de savoir que l'élément *tit* (x) est contenu dans l'élément *art* (y).

(9) Un **titre d' article**. (cf. figure 8b).

2) La relation existe entre une balise (disons x) et un terme (y) :

a) si R est connue, nous ajoutons une balise correspondant à un nom d'élément quelconque ($'*$). Ce nouvel élément est lié à y par la relation *about*.

(10) Un **paragraphe avant** "Attends". (cf. figure 8c).

Le paragraphe précède dans le fichier XML l'élément contenant le mot "Attends".

b) si R n'est pas connue, on la conserve (voir les remarques pour la règle 3).

3) La relation R se rapporte à deux termes (*terme* est utilisé ici par opposition à *nom de balise* de la DTD). Aucun aspect structurel n'est impliqué, et aucun traitement particulier n'est prévu. Cependant, la relation peut être utile (sur le plan sémantique) au moteur de recherche, qui peut en faire usage ou non.

(11) Une longue croisière *sur* le Danube. (cf. figure 8d).

Si le moteur de recherche est capable de gérer de telles relations (*rel_adjectif* et *sur*), il est utile de savoir, par exemple, que la construction "croisière sur le Danube" est préférable aux mots "croisière" et "Danube" séparés.

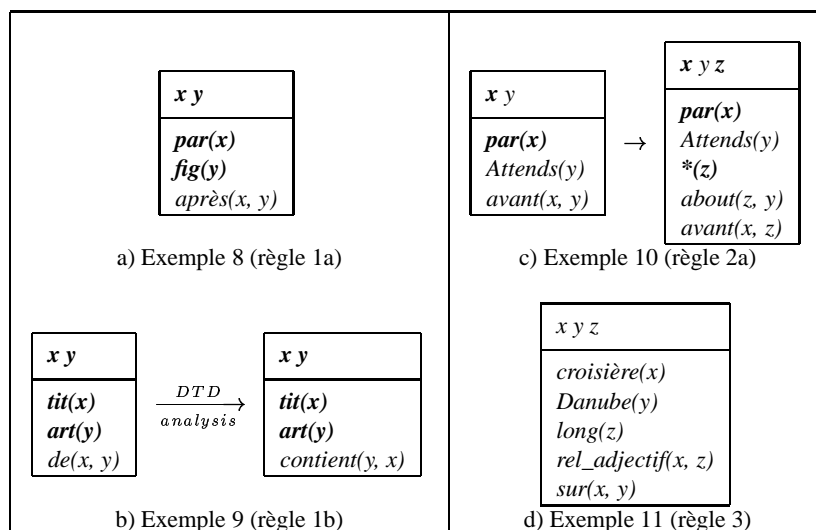


Figure 8. Application des différentes règles structurelles

Parmi ces règles, seule la règle 1b s'applique à notre exemple 1, et la DRS finale obtenue est donnée à la figure 9.

3.5. Requête formelle structurée

A la fin de l'étape linguistique, nous pouvons obtenir une requête qui se traduise aisément dans un langage de requête structuré. Nous avons emprunté aux langages

\bar{x} y z
<i>tit(x)</i> <i>art(y)</i> <i>sémantique(z)</i> <i>contient(y, x)</i> <i>about(y, z)</i>

Figure 9. DRS finale pour la phrase (1).

existant le concept de séparation en clauses de type SELECT-FROM-WHERE (SQL) pour modéliser la requête. Celle-ci (exprimée en pratique en XML) s'exprime ainsi au travers des quatre fragments :

- la clause `from` fait référence aux étiquettes des éléments et exprime des indications sur leur chemin d'accès (expressions XPath[W3Cb]) ;
- la clause `select` exprime quels résultats doivent être fournis à l'utilisateur ; ces éléments doivent être également présents dans la clause `from` ;
- la clause `where` traduit les relations à satisfaire entre éléments et/ou variables, découvertes lors de l'analyse ;
- La clause `variables` représente les termes intervenant dans les autres clauses.

N.B. : La clause `select` indique seulement les résultats désirés ; les besoins éventuels de présentation ou de mise en page des résultats n'entrent pas dans le cadre de la recherche d'information et peuvent être satisfaits par des mécanismes externes au processus d'extraction de l'information.

La transformation de la DRS en une telle requête est relativement directe : les noms des balises XML ont déjà été repérés (en gras dans les exemples), ainsi que les données sélectionnées (référénts encadrés dans la DRS). Les variables correspondent aux prédicats unaires qui ne représentent pas des noms de balises, et l'on retrouve dans la clause `where` l'ensemble des autres conditions.

Le système génère ainsi une requête, représentée en XML. Comme on peut s'y attendre, cette requête est peu lisible, et nous la traduisons en une forme telle que celle de la figure 10 (obtenue par exemple au travers d'une feuille de style XSLT [W3Cd]).

4. Le processus de recherche d'information

Nous disposons à ce stade d'une requête susceptible d'être transformée en une syntaxe à définir et soumise à un moteur de recherche. Il nous faut cependant garder en mémoire le fait que la recherche effective de l'information reste à effectuer, et

```
FROM y = /art,  
      x = y//tit,  
WHERE about(y, z)  
VARIABLES z = "sémantique"  
SELECT x
```

Figure 10. Interrogation en langage formel, traduite de la DRS de la figure 9 (requête (1)). x et y sont des nœuds de types `art` et `tit` respectivement, et z est une variable représentant le terme "sémantique".

qu'un langage orienté "base de données" tel que XQuery peut ne pas suffire :

- Des relations, telles que *about* générée dans notre exemple, doivent être implémentées d'une manière ou d'une autre.
- Il serait utile (voire indispensable) que le moteur de recherche "comprenne" les contraintes linguistiques générées par l'analyse (cf. section 3.4).
- La requête étant traduite de la langue naturelle, les chemins XPath de la clause `from` ne sont pas nécessairement à prendre au sens strict ; ainsi, dans une requête telle que "un paragraphe qui parle de sémantique", d'autres éléments, telles qu'une section ou une figure, peuvent convenir, voire même s'avérer plus pertinents.

5. Commentaires

5.1. Expérimentations

Dans un but de validation, dans la mesure où le *langage intermédiaire* n'est pas entièrement défini et stabilisé, l'outil a été interfacé avec un moteur de recherche *ad hoc*, minimaliste, booléen, qui indexe les mots et leur chemin d'accès dans les documents XML. Cette expérience, proposée à INEX 2004 [FUH 04] dans la catégorie "interrogation en langue naturelle", a permis de valider l'approche sur un premier corpus. Les résultats se sont avérés encourageants : 36^{me} sur 51 dans la tâche VCAS, et 51^{me} sur 70 en CO [TAN 04]. Ces rangs ne sont pas très élevés, mais supérieurs à ceux de nombreux moteurs utilisant des requêtes formelles. Par ailleurs un moteur plus abouti devrait nous permettre des progrès considérables.

D'autres tests s'effectuent à l'heure actuelle sur le corpus mentionné dans l'introduction (ACI-TTT Corpus, projet en partenariat avec le laboratoire ICAR de Lyon). Ce corpus n'étant que partiellement disponible (petit nombre de documents, DTD non stabilisée), la validation s'effectue sur un petit nombre de requêtes prototypiques, fournies par nos partenaires ; elle consiste à comparer le code fourni par le traducteur avec celui qui aurait été écrit "à la main" par un utilisateur connaissant bien le corpus, la

structure de documents et le langage de requête. Là encore, les résultats se montrent positifs, le langage intermédiaire fourni semblant relativement proche de l'optimum envisageable pour le moteur en cours d'écriture.

5.2. *Connaissances extra-linguistiques*

Durant les étapes décrites dans les sections précédentes, nous avons utilisé différentes sortes d'informations concernant le corpus exploré. Cette connaissance doit être modélisée pour chaque nouvel ensemble de documents – nous appelons *nouvel ensemble de documents* un corpus avec une DTD différente et un domaine différent. Par conséquent elle empêche une application rapide et facile de la technique à tout type de documents XML ; pour cette raison nous avons voulu réduire autant que possible cette nécessité. Malgré cela, nous pensons que les points suivants représentent la connaissance minimale qu'il est nécessaire de posséder pour effectuer une analyse des requêtes :

- La DTD. La connaissance de cette définition de la structure est la condition *sine qua non* du fonctionnement de notre méthode.
- Dans le cas (fréquent) où les noms de balises ne sont pas de “vrais” mots (voir section 3.3), un dictionnaire fournissant la sémantique de la DTD, car nous considérons que l'utilisateur ne connaît pas la structure du corpus.
- Eventuellement un dictionnaire de synonymes acceptables pour les noms de balises (*ex.* : papier = article = document, etc.).
- Certaines locutions sémantiques (*ex.* : “une liste de mots-clés” = “mots-clés”), ceci dans le but d'éviter le bruit provoqué par une génération erronée de termes (ici, *liste* n'est ni une balise ni un terme à rechercher dans le texte).
- Des structures ontologiques très simples (*ex.* : “un roman écrit par Marcel Proust” = “un roman dont l'auteur est Marcel Proust” – en supposant que *roman* et *auteur* représentent des balises).

Il semble évident que mieux les informations concernant le corpus sont modélisées, meilleure pourra être l'analyse. En ce sens, une ontologie du domaine traité pourrait être utile, mais les points énumérés ci-dessus représentent des connaissances qu'il semble difficile de contourner.

5.3. *Limites*

5.3.1. *Langage Naturel*

Pour la méthode présentée, l'expression "langue naturelle", avec ce qu'elle implique en termes d'expressivité et de généralité d'utilisation, est très certainement exagérée ; il convient de préciser les limites du procédé :

– le mécanisme marche "bien" pour des questions précises et bien structurées, d'autant mieux, d'ailleurs, que la requête est courte et fait référence aussi bien à des aspects de la structuration qu'au contenu du document ; en dehors de ces restrictions on s'expose à la génération de bruit ou de silence.

– le système doit être adapté à chaque cas : trois domaines doivent être définis et qualifiés, et la qualité de cette définition influe sur les performances ; ce sont :

- le domaine du document ;
- le domaine de l'utilisateur, qui peut également employer un vocabulaire propre (ex. : "réplique" ou "tour de parole" selon son domaine de recherche) ;
- le recouvrement entre le langage naturel et la structure du document (qu'est-ce qu'un "titre", que le "corps du document", que veut dire "dans le texte", etc.).

Ces connaissances, comme cela a été signalé, sont pour l'instant codées sous forme de règles ou de contraintes programmatiques au sein des logiciels réalisés.

5.3.2. *Bruit et silence*

Nous avons effectué trop peu d'expériences pour pouvoir relier quantitativement bruit et silence à des caractéristiques précises de la nature des corpus et de la forme des requêtes. Cependant, il est clair que l'efficacité et les performances de la méthode décrite leur sont fortement liées. Expérimentalement, nous constatons que bruit et silence peuvent augmenter pour des requêtes longues ; plusieurs phénomènes interviennent :

– Dans une phrase longue, la syntaxe linguistique utilisée s'éloigne des constructions spécifiques à une requête de recherche d'information. Elle s'approche de phrases du langage commun, avec des anaphores, des insinuations pragmatiques, dont les finesses sont hors de portée d'une analyse computationnelle. Cela conduit généralement à un bruitage fort des résultats. L'exemple suivant est inspiré d'une requête de la collection INEX 2004 (initialement en anglais) :

(12) Nous écrivons un rapport sur les méthodes de réduction de dimensions en recherche d'information. Des exemples de ces méthodes sont le LSI (latent semantic indexing) qui améliore le rappel, ou la projection aléatoire qui ne modifie pas trop les distances. La filtration ne nous intéresse pas.

– Dans une requête très structurée l'analyse syntaxique aboutit à plusieurs interprétations ambiguës.

(13) [une interruption_{N₁} puis le mot "Attends"_{N₂}]_{GN} [dans des discussions_{N₃} de moins de 10 phrases_{N₄}]_{GP}, où interviennent 3 personnes_{REL}.

Dans cet exemple pourtant simple, quatre analyses syntaxiques correctes sont possibles : le groupe prépositionnel *GP* peut être attaché à *N₂* ou à l'ensemble *GN*. La proposition relative *REL* peut être liée à *N₃* ou à *N₄*. Deux ambiguïtés produisent 2² arbres syntaxiques. Pour limiter ce problème, nous offrons à l'utilisateur la possibilité de parenthéser les expressions pour empêcher certains regroupements indésirables (par exemple des parenthèses autour du *GN* évitent l'attachement du *GP* à *N₂*).

– Enfin la multiplication des relations non interprétées ne permet pas de prendre en compte toutes les informations fournies par l'utilisateur.

6. Conclusion

Cet article a présenté une méthode de transformation de la requête d'un utilisateur, formulée en langage naturel, dans le cadre de la recherche d'information dans des documents structurés comme XML.

Nos premières expérimentations, en dépit des limites évoquées, tendent à valider l'approche. La continuation de nos travaux passe par deux tâches :

- développer l'interface avec un moteur de recherche bien adapté à nos objectifs.
- développer un formalisme pour la représentation des domaines spécifiques, liés à un domaine de référence, un type d'utilisateur, ou une représentation des documents.

Le système ainsi complété devrait permettre de passer à un stade plus avancé d'expérimentations, fournissant des résultats permettant une première évaluation qualitative et quantitative de cette approche.

7. Bibliographie

- [ARA 00] ARAMPATZIS A., VAN DER WEIDE T., KOSTER C., VAN BOMMEL P., « Linguistically-motivated Information Retrieval », KENT A., Ed., *Encyclopedia of Library and Information Science*, vol. 69, p. 201-222, Marcel Dekker, Inc., New York, Basel, décembre 2000.
- [BLA 99] BLACKBURN P., BOS J., *Representation and Inference for Natural Language ; A first Course in Computational Semantics*, ComSem, 1999.
- [CER 99] CERI S., COMAI S., DAMIANI E., FRATERNALI P., PARABOSCHI S., TANCA L., « XML-GL : a Graphical Language for Querying and Restructuring XML Documents », *Proceedings of the 8th International WWW Conference, WWW8*, Toronto, Canada, mai 1999, International World Wide Web Conference Committee (IW3C2).
- [CHA 00] CHAMBERLIN D., ROBIE J., FLORESCU D., « Quilt : An XML Query Language for Heterogeneous Data Sources », *Proceedings of WebDB 2000 Conference*, Lecture Notes in Computer Science, Springer-Verlag, 2000.
- [FEL 99] FELDMAN S., « NLP Meets the Jabberwocky : Natural Language Processing in Information Retrieval », Online, mai 1999, <http://www.onlinemag.net/OL1999/feldman5.html>.
- [FUH 01] FUHR N., GROSSJOHANN K., « XIRQL : A Query Language for Information Retrieval in XML Documents », CROFT W., HARPER D., KRAFT D., ZOBEL J., Eds., *Proceedings of the 24th Annual International ACM SIGIR Conference on Research and Development in Information Retrieval*, New York City, New York, USA, 2001, ACM Press, New York City, NY, USA, p. 172-180.
- [FUH 04] FUHR N., LALMAS M., MALIK S., SZLÁVIK Z., Eds., *The Third Workshop of the Initiative for the Evaluation of XML retrieval (INEX)*, Schloss Dagstuhl, International Conference And Research Center For Computer Science, Germany, décembre 2004.
- [GRA 02] GRABS T., SCHEK H.-J., « ETH Zürich at INEX : Flexible Information Retrieval from XML with PowerDB-XML », FUHR N., GÖVERT N., KAZAI G., M.LALMAS, Eds., *Proceedings of the First Workshop of the Initiative for the Evaluation of XML retrieval*

(INEX), Schloss Dagstuhl, International Conference And Research Center For Computer Science, Germany, décembre 2002.

- [JAC 00] JACQUEMIN C., ZWEIGENBAUM P., « Traitement automatique des langues pour l'accès au contenu des documents », CEPADUES T., Ed., *Le document en sciences du traitement de l'information*, chapitre 4, p. 71-109, Jacques Le Maître, Jean Charles and Catherine Garbay, 2000.
- [KAM 93] KAMP H., REYLE U., *From discourse to logic*, Kluwer Academic Publisher, 1993.
- [ROB] ROBIE J., LAPP J., SCHACH D., « XML Query Language (XQL) », <http://www.w3.org/TandS/QL/QL98/pp/xql.html>.
- [SAU 04] SAUVAGNAT K., « XFIRM : Un Modèle Flexible de Recherche d'Information pour le stockage et l'interrogation de documents XML », *Actes de la 1ère Conférence en Recherche d'Information et Applications, CORIA'04*, Toulouse, France, mars 2004, IRIT, Toulouse, p. 121-142.
- [SCH 94] SCHMID H., « Probabilistic Part-of-Speech Tagging Using Decision Trees », *International Conference on New Methods in Language Processing*, septembre 1994.
- [SCH 02] SCHLIEDER T., MEUSS H., « Querying and Ranking XML Documents », *Journal of American Society for Information Science and Technology (JASIST), Special Topic Issue on XML and Information Retrieval*, vol. 53, n° 6, 2002, p. 489-503.
- [SME 99] SMEATON A. F., « Using NLP or NLP Resources for Information Retrieval Tasks », Strzalkowski [STR 99a], p. 99-111.
- [SPA 99] SPARCK JONES K., « What is the role of NLP in text retrieval ? », Strzalkowski [STR 99a], p. 1-24.
- [STR 99a] STRZALKOWSKI T., Ed., *Natural Language Information Retrieval*, Kluwer Academic Publisher, Dordrecht, NL, 1999.
- [STR 99b] STRZALKOWSKI T., LIN F., WANG J., PERZ-CARBALLO J., « Evaluating Natural Language Processing Techniques in Information Retrieval », Strzalkowski [STR 99a], p. 113-145.
- [TAN 04] TANNIER X., GIRARDOT J.-J., MATHIEU M., « Analysing Natural Language Queries at INEX 2004 », Fuhr et al. [FUH 04], p. 196-203.
- [THE 02] THEOBALD A., WEIKUM G., « The Index-based XXL Search Engine for Querying XML Data with Relevance Ranking », *Proceedings of the 8th International Conference on Extending Database Technology (EDBT)*, Prague, Czech Republic, mars 2002, p. 477-495.
- [W3Ca] « Extensible Markup Language (XML). World Wide Web Consortium (W3C) Recommendation », <http://www.w3.org/TR/REC-xml/>.
- [W3Cb] « XML Path Language (XPath). World Wide Web Consortium (W3C) Recommendation », <http://www.w3.org/TR/xpath>.
- [W3Cc] « XQuery 1.0 : An XML Query Language. World Wide Web Consortium (W3C) Working Draft », <http://www.w3.org/TR/xquery>.
- [W3Cd] « XSL Transformation (XSL). World Wide Web Consortium (W3C) Recommendation », <http://www.w3.org/TR/xslt/>.
- [WOL 00] WOLFF J. E., FLORKE H., CREMERS A. B., « Searching and Browsing Collections of Structural Information », *Proceedings of the IEEE Forum on Research and Technology Advances in Digital Libraries (ADL)*, Washington, D.C., USA, mai 2000, IEEE Computer Society, p. 141-150.